

RCS : VIENNE  
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00469

Numéro SIREN : 750 946 659

Nom ou dénomination : 1001 BUROS

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/014340

14340

## **FIRECOM SA**

15 Avenue Henri Barbusse  
BP 90-226  
38300 BOURGOIN JALLIEU

**Société 1001 BUROS SAS**  
*Commerce de détail de biens d'occasion*

845 Chemin de Quinsonnas  
38300 SEREZIN DE LA TOUR

### **ETATS DE SYNTHESE AU 31/03/2021**

Nous vous présentons ci-après le dossier financier de l'exercice pour la période du **01/04/2020 au 31/03/2021** qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels,
- Le dossier fiscal,
- Le dossier de gestion.

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

## BILAN AU 31 MARS 2021

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	2 et 3
- <i>Détail Compte de résultat</i>	4 à 6
- <i>Annexe</i>	7 à 12
<b>DOSSIER FISCAL</b>	
- <i>Liasse 2065</i>	13 et 14
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	15 à 32
<b>ANNEXES FISCALES</b>	
- <i>Annexe à la liasse fiscale</i>	33 et 34
<b>DOSSIER DE GESTION</b>	
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	35 à 37
- <i>Analyse de votre entreprise</i>	38
- <i>Equilibre financier</i>	39
- <i>Annexes fiscales</i>	40 à 43

**FIRECOM BOURGOIN**

15 Avenue Henri Barbusse  
BP 90-226  
38300 BOURGOIN JALLIEU  
04.74.43.57.67

## ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société 1001 BUROS SAS  
845 Chemin de Quinsonnas  
38300 SEREZIN DE LA TOUR

relatifs à l'exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	301 838.60	Euros
- Chiffre d'affaires HT,	272 630.38	Euros
- Résultat net comptable,	69 764.91	Euros

Fait à BOURGOIN JALLIEU  
Le 30/06/2021

ROYER Serge  
Expert Comptable



Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

## **COMPTES ANNUELS**

***FIRECOM BOURGOIN***

*15 Avenue Henri Barbusse*

*BP 90-226*

*38300 BOURGOIN JALLIEU*

*04.74.43.57.67*

**DETAIL BILAN ACTIF**

ACTIF		DEPOSITS	RESERVE	DETACHES
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21500000 INSTALL TECHNIQUES, MATÉRIELS	6 722.17	6 722.17		
28150000 AMORT. INSTALL. MATÉR. OUTILLAGE	4 909.17	2 909.17	2 000.00	68.75
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	39 380.07	28 360.07	11 020.00	38.86
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	44 059.10	16 916.67	27 142.43	160.45
21830000 MATÉRIEL BUREAU, INFORMATIQUE	5 877.03	5 877.03		
28181000 AMORTISSEMENTS AGENCEMENTS DIV	5 104.00	2 199.00	2 905.00	132.11
28182000 AMORTISSEMENT MAT. TRANSPORTS	16 386.67	11 488.00	4 898.67	42.64
28183000 AMORT. MAT. BUREAU & INFOR.	2 788.00	828.00	1 960.00	236.71
REDEV				
MARCHANDISES				
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	1 460.00	1 420.00	40.00	2.82
AVANCES ET ACOMPTEES VERSES SUR COMMANDES				
40910000 FOURNISSEURS AVANCES, ACOMPTE	2 739.02	214.10	2 524.92	NS
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41100000 CLIENTS	98 704.50	78 996.00	19 708.50	24.95
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	12 066.00		12 066.00	
49100000 PROVISION DÉPRÉCIATION CLIENT	10 055.00		10 055.00	
AUTRES CREANCES				
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE		898.00	898.00	100.00
44562000 T.V.A. SUR IMMOBILISATIONS		2 727.24	2 727.24	100.00
44566100 TVA DEDUCTIBLE S/ABS		3 047.43	3 047.43	100.00
44566800 TVA A REGULARISER	3 204.18	2 227.87	976.31	43.82
44571000 T.V.A. COLLECTÉE		411.00	411.00	100.00
44586000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	84.59	220.89	136.30	61.70
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
50300000 ACTIONS	400.00	400.00		
DISPONIBILITES				
51210000 BANQUE POPULAIRE	126 384.78	94 107.86	32 276.92	34.30
PROFIT				
TOTAL GENERAL	300 386.40	25 928.14	14 710.50	314.88

## DETAIL BILAN PASSIF

CAPITAL		15 000.00	15 000.00	
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ		15 000.00	15 000.00	
RESERVE LEGALE		1 500.00	1 500.00	
10611000 RÉSERVE LÉGALE PROPREMENT DITE		1 500.00	1 500.00	
AUTRES RESERVES		57 212.55	57 212.55	61.52
10680000 AUTRES RÉSERVES		150 217.82	93 005.27	57 212.55
REPORT A NOUVEAU		2 305.79	2 305.79	
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBIT)		2 305.79	2 305.79	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		50 000.00	50 000.00	21.52
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		5 084.67	5 084.67	
45513000 C/C MEYNIER ROMAIN		5 084.67	5 084.67	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		10 426.90	10 426.90	29.82
40100000 FOURNISSEURS		45 398.00	34 971.10	10 426.90
40800000 FOURNISS FACTURE NON PARVENUE		638.28	215.11	423.17
DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 083.44	3 083.44	90.22
42100000 PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES		3 343.66	3 470.71	127.05
42710000 REMBOURSEMENT CPAM			2 775.87	2 775.87
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE		1 612.89	1 636.26	23.37
43720000 GROUPE MORNAY		334.20	3 417.64	3 083.44
43725000 ALLIANZ		297.48	297.21	0.27
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER		742.67	3 480.22	2 737.55
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE		243.81	253.34	9.53
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE		3 647.00		3 647.00
44551000 T.V.A. À DÉCAISSE		5 545.00	4 334.00	1 211.00
44860000 CHARGES À PAYER		774.00	774.00	27.94

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Montant HT	Montant TTC	Montant TTC	Montant TTC
VENTES DE MARCHANDISES					
70710000 VENTES M/SES HT 20%		272 630.38	262 624.80	10 005.58	3.81
70710000 VENTES M/SES HT 20%					
70710000 VENTES M/SES HT 20%					
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS		3 000.00		3 000.00	
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS					
REPRISES SUR DEPRECiations, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES					
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION		2 525.04	2 747.04	222.00	8.08
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION					
AUTRES PRODUITS					
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE		0.05	9.66	9.61	99.48
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE					
ACHATS DE MARCHANDISES					
60720000 ACHATS M/SES HT 20%		37 930.87	30 839.14	7 091.73	23.00
60720000 ACHATS M/SES HT 20%					
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)					
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE		40.00	170.00	130.00	76.47
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE					
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES					
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION		14 260.88	17 207.29	2 946.41	17.12
60611000 ELECTRICITE		957.70	837.46	1 795.16	214.36
60612000 EAU		401.10	203.90	197.20	96.71
60614000 CARBURANT		1 768.99	4 210.83	2 441.84	57.99
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT		1 508.04	2 626.63	1 118.59	42.59
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		733.24	796.78	63.54	7.97
60650000 VETEMENTS DE TRAVAIL			301.30	301.30	100.00
61322000 LOCATION BATIMENT		36 000.00	36 000.00		
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES		1 983.93	1 738.97	244.96	14.09
61352100 VOLKSWAGEN BANK TIGUAN ALLSPAC		6 312.60	6 312.60		
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS			588.20	588.20	100.00
61551000 ENTRETIEN MATERIEL		169.07			
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORTS		794.24	1 633.36	839.12	51.37
61558000 AUTRES FRAIS D'ENTRETIEN			2 192.30	2 192.30	100.00
61560000 MAINTENANCE		160.00			
61600000 PRIMES D'ASSURANCES		3 532.50	3 371.20	161.30	4.78
62260000 HONORAIRES		2 953.00	2 911.00	42.00	1.44
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		48.90	68.79	19.89	28.91
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS		73.87	315.00	241.13	76.55
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE		449.07			
62380000 DIVERS-POURBOIRES,DONS COURANT		20.00	211.00	191.00	90.52
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		80.00			
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES		2 028.00	1 070.00	958.00	89.53
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS		2 181.76	2 420.24	238.48	9.85
62570000 RÉCEPTIONS			127.28	127.28	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLECOMM.			56.17	56.17	100.00
62620000 TELEPHONE		816.54	522.46	294.08	56.29
62621000 TELEPHONE PORTABLE			329.90	329.90	100.00
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV		477.15	550.86	73.71	13.38
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)		600.00	1 120.00	520.00	46.43

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		123 000.00	123 000.00	123 000.00	123 000.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES					
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE		434.80		434.80	
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU		256.56	219.97	36.59	16.63
63511000 CFE		865.00	867.00	2.00-	0.23-
63512000 TAXES FONCIERES		4 720.00	4 670.00	50.00	1.07
63514000 TAXE SUR VÉHICULE DE SOCIÉTÉ		898.00	898.00		
SALAIRES ET TRAITEMENTS					
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS		34 121.68	37 260.00	3 138.32	8.42-
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS		2 525.04	2 525.04		
CHARGES SOCIALES					
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF		11 694.75	13 976.87	2 282.12	16.33-
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES		2 330.73	2 345.83	15.10-	0.64-
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE		2 215.65	2 730.36	514.71	18.85-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS					
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES		11 763.67	9 576.67	2 187.00	22.84
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT					
68174000 DOTAT PROV CRÉANCES		10 055.00		10 055.00	
AUTRES CHARGES					
65400000 PERTE S/ CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE			444.33	444.33	100.00-
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE		12.08	13.53	1.45	10.72-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION					
76000000 PRODUITS FINANCIERS			6.00	6.00	100.00-
76300000 REVENUS DES AUTRES CRÉANCES		5.00		5.00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR CHARGES					
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		9 129.85	1 445.39	7 684.46	531.65
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION					
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ			171.00	171.00	100.00-
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE			1 422.00	1 422.00	100.00-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR CHARGES					
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS					

## **DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

IMPOTS SUR LES BENEFICES	19 431.00	15 782.00	3 649.00	23.12
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

**ANNEXE DU 01/04/2020 AU 31/03/2021**

***FIRECOM BOURGOIN***

*15 Avenue Henri Barbusse*

*BP 90-226*

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Disponibilités en Euros	10
Charges à payer	10
Détail des charges à payer	11
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Produits et charges exceptionnels	11
Transferts de charges	11

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 301 838.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 272 630.38 Euros et dégageant un bénéfice de 69 764.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 722		
Installations générales agencements aménagements divers	28 360		11 020
Matériel de transport	16 917		27 142
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 877		
<b>TOTAL</b>	<b>57 876</b>		<b>38 162</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>57 876</b>		<b>38 162</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 722	6 722
Installations générales agencements aménagements divers			39 380	39 380
Matériel de transport			44 059	44 059
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 877	5 877
<b>TOTAL</b>			<b>96 038</b>	<b>96 038</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>96 038</b>	<b>96 038</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 909	2 000		4 909
Installations générales agencements aménagements divers	2 199	2 905		5 104
Matériel de transport	11 488	4 899		16 387
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	828	1 960		2 788
<b>TOTAL</b>	<b>17 424</b>	<b>11 764</b>		<b>29 188</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 424</b>	<b>11 764</b>		<b>29 188</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 000				
Instal.générales agenc.agenc.divers	2 905				
Matériel de transport	4 899				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 960				
<b>TOTAL</b>	<b>11 764</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 764</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		10 055			10 055
TOTAL		10 055			10 055
TOTAL GENERAL		10 055			10 055
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 055			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	12 066	12 066	
Autres créances clients	98 705	98 705	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 289	3 289	
TOTAL	114 059	114 059	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	46 036	46 036		
Personnel et comptes rattachés	3 344	3 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 987	2 987		
Impôts sur les bénéfices	3 647	3 647		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 545	5 545		
Autres impôts taxes et assimilés	1 018	1 018		
Groupe et associés	5 085	5 085		
TOTAL	67 662	67 662		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	5 085			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	7 500	7 500		15 000

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	638
Dettes fiscales et sociales	1 517
Total	2 155

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

### Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEUR FACTURE NON PARVENUE	
- FACTURE SUEZ	638
AUTRES CHARGES À PAYER	
- FORMATION 2020	242
- TAXE APP 2020	217
- DIALOGUE SOCIAL	150
- TAXE APP 1TR2021	68
- FORM CONTINUE 1ER TR 21	66
CHARGES À PAYER	
- TVS	774
<b>Total</b>	<b>2 155</b>

### **- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGUL CPTES DE TIERS	9 130	
<b>Total</b>	<b>9 130</b>	

#### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AVANTAGE EN NATURE	2 525
<b>Total</b>	<b>2 525</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Le 30/06/2021  
MEYNIER ROMAIN Président

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

**38300 SEREZIN DE LA TOUR**

## **DOSSIER FISCAL**

***FIRECOM BOURGOIN***

*15 Avenue Henri Barbusse*

*BP 90-226*

*38300 BOURGOIN JALLIEU*

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01042020

31032021

x

Désignation de la société:

Société 1001 BUROS SAS

SIRET 7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8

Adresse du principal établissement:

Adresse du siège social:

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

Ancienne adresse en cas de changement:

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées Commerce de détail de biens d'occasion Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	48 974	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>						
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>			Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>				
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	<input type="checkbox"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	<input type="checkbox"/>

5 COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

ENTREPRISE SOUMISE À LA CONTRIBUTION 2,50%

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée Nom  
NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe Nom  
NIF

6 COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du déclarant (si différent de la tête de groupe)

FIRECOM BOURGOIN  
15 Avenue Henri Barbusse  
BP 90-226  
38300 BOURGOIN JALLIEU Tél: 04.74.43.57.67

Tél:

CGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: Date: 30/06/2021 Lieu SEREZIN DE LA TOUR

Qualité et nom du signataire: Président

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné Signature MEYNIER ROMAIN

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)	Pour les S.A.R.L.	Montant des sommes versées :							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.
1	2	3	4	5	6	7	8		

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice
		MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [1 2]		
Adresse de l'entreprise 845 Chemin de Quinsonnas 38300 SEREZIN DE LA TOUR			Durée de l'exercice précédent* [1 2]		
Numéro SIRET* 7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8					
					Exercice N <sup>e</sup> clos le, 13 10 32 02 21
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
					Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement *					
Frais de développement *					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			6 722	AS	4 909
Autres immobilisations corporelles			89 316	AU	24 279
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières*					
TOTAL (II)			96 038	BK	29 188
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises			1 460	BU	1 460
Avances et acomptes versés sur commandes			2 739	BW	2 739
Clients et comptes rattachés (3)*			110 771	BY	10 055
Autres créances (3)			3 289	CA	3 289
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....			400	CE	400
Disponibilités			126 385	CG	126 385
Charges constatées d'avance (3)*					
TOTAL (III)			245 043	CK	10 055
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif* (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			341 081	1A	39 243
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			CP		
(3) Part à plus d'un an :			CR		
Classe de réserve					

		Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000.....)	DA	15 000	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK B1 )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	150 218	93 005	
	Report à nouveau	DH	(2 306)	(2 306)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	69 765	57 213	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	234 177	164 412	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	5 085	5 085	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	46 036	35 186	
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 541	20 439	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	67 662	60 710	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	301 839	225 122	
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	Ecart de réévaluation libre	1D			
	Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	67 662	60 710	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

## 3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS		Exercice N				Néant		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA	272 630	FB		FC	272 630	262 625
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FD		FE		FF		
	Production vendue	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	272 630	FK		FL	272 630	262 625
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 525	2 747
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	278 155	265 382
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	37 931	30 839
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (marchandises)*					FT	(40)	(170)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	78 311	86 049
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 174	6 655
	Salaires et traitements*					FY	36 647	39 785
	Charges sociales (10)					FZ	16 241	19 053
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	11 764	9 577
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	10 055	
PRODUITS FINANCIERS	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12	458
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	198 094	192 245
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	80 061	73 136
	Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5	6
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
CHARGES FINANCIERES	Défauts et perte de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5	6
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Défauts et perte de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				Total des charges financières (VI)		GU		
						GV	5	6

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS						Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N		Exercice N-1				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	9 130	1 445				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB						
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC						
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	9 130	1 445			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		1 593				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF						
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG						
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		1 593			
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	9 130	(148)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				HJ					
Impôts sur les bénéfices *				HK	19 431	15 782			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	287 290	266 833			
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	217 525	209 620			
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	69 765	57 213			
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO						
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY						
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG						
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP						
		- Crédit bail immobilier	HQ						
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H						
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J						
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K						
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX						
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC						
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinques D)		RD						
	(9) Dont transferts de charges		A1	2 525	2 747				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2						
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3						
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4						
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	dont cotisations Madelin A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N					
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels				
REGUL CPTES DE TIERS						9 130			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N					
				Charges antérieures	Produits antérieurs				

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations					
INCORP.					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		Néant			
	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8	D9	.		
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	KE	KF				
<b>Terrains</b>												
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KG					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KJ					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers *				KS		6 722	KT			
		Matériel de transport *				KV		28 360	KW	KX 11 020		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				KY		16 917	KZ	LA 27 142		
		Emballages récupérables et divers *				LB		5 877	LC	LD		
		Immobilisations corporelles en cours				LE			LF	LG		
		Avances et acomptes				LH			LI	LJ		
<b>TOTAL III</b>				LN		57 876	LO					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M					
	Autres participations				8U		8V					
	Autres titres immobilisés				1P		1R					
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U					
	<b>TOTAL IV</b>				LQ		LR					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				OG		57 876	OH					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			
CORPORELLES	CORPORELLES	par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence 4			
		Frais d'établissement et de développement				IN		1	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		<b>TOTAL I</b>				C0			D7			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO			1X			
		Terrains				IP			LY			
		Constructions	Sur sol propre	IQ			MA					
			Sur sol d'autrui	IR			MD					
			Inst. gales, agencets et aménagements divers	IS			MG					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MK	6 722		
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU			MM					
			Matériel de transport	IV			MP					
			Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS					
			Emballages récupérables et divers *	IX			MV					
			Immobilisations corporelles en cours	MY			MZ					
		Avances et acomptes				NC			NE	NF		
<b>TOTAL III</b>				IY		NG				NI 96 038		
FINANCIÈRES	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			M7	OW		
		Autres participations				IO			OX	OZ		
		Autres titres immobilisés				I1			2B	2C		
		Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E	2F		
		<b>TOTAL IV</b>				I3			NJ	NK		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				I4		OK				OL 96 038 OM 96 038		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			CY				EL					
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II				PE								
Terrains		TOTAL III			PI				PJ					
Constructions	Sur sol propre			PM			PN			PO				
	Sur sol d'autrui			PR			PS			PT				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			2 909	QA	2 000			QB				
Autres immobilisations corporées	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	2 199		QE	2 905		QF				
	Matériel de transport			QH	11 488	QI	4 899			QJ				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	828		QM	1 960		QN				
	Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS				
TOTAL III		QU			17 424	QV	11 764			QW				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN			17 424		OP	11 764			OQ			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)										OR		29 188		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N6
TOTAL I	N7		N8		P6		P7		P8		Q1
Autres immob. incorporelles							Q5		Q6		Q8
TOTAL II			Q3		Q4		R3		R4		R6
Terrains	Q2						S1		S2		S4
Constructions	Q9		R1		R2		S8		S9		T2
	R7		R8		R9		T6		T7		T9
Inst. techniques mat. et outillage	S5		S6		S7		U4		U5		U7
Autres immobilisations corporelles	T3		T4		T5		V2		V3		V5
Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		V9		W1		W3
Matériel de transport	U8		U9		V1		W7		W8		X1
Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8						
Emballages récup. et divers	W4		W5		W6						
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM				NO
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW				Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY			Total général non vendu (NW - NY)	NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations										SP		SR

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant  \*

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ	IK	IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ		TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G		4H		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J		SK		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X		5Y		
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09		
		Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
		Sur comptes clients	6T	6U	10 055	6V	10 055	
		Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
		<b>TOTAL III</b>	7B	TY	10 055	TZ	10 055	
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	10 055	UC	10 055	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	- d'exploitation	UE	10 055	UF			
		- financières	UG		UH			
		- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.								

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET  
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057 2021

Page 22

**8**

Formulaire obligatoire (article 53  
A du Code Général des Impôts)

Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 BUROS SAS</u>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ  DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN	A plus d'un an		
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US			
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW			
	Clients douteux ou litigieux	VA	12 066	12 066			
	Autres créances clients	UX	98 705	98 705			
	Créance représentative de titres ( Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * ( antérieurement constituée * )	UO					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	VM					
	Impôts sur les bénéfices	VB	3 289	3 289			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VN					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP					
	Divers	VC					
	Groupe et associés (2)	VR					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS					
	Charges constatées d'avance	VT	114 059	VU	114 059		
	TOTaux		VV				
RENOVIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		A 1 an au plus			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		2	3		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VD	VE	VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A plus d'1 an et 5 ans au plus		
				1	4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	46 036	46 036			
Personnel et comptes rattachés		8C	3 344	3 344			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 987	2 987			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 647	3 647			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 545	5 545			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 018	1 018			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	5 085	5 085			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTaux		VY	67 662	VZ	67 662		
RENOVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL	5 085		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant  \*

Exercice N° clos le :  
 3 | 1 | 0 | 3 | 2 | 0 | 2 | 1

WA 69 765

## I. RÉINTEGRATIONS

## BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	898
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
	Réintérations prévues à l'article 155 du CGI*					
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 19 431
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)				
		- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme				
		- Plus-values soumises au régime des fusions				

## Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM \* (entreprises à l'IS)

Réintérations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I 90 094

## II. DÉDUCTIONS

## PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E \*

Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)</li> <li>- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)</li> <li>- imposées aux taux de 19 %</li> <li>- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures</li> <li>- imputées sur les déficits antérieurs</li> </ul>				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)				
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement *					

Meures d'incitation	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI				
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									

<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>	<b>XH</b>	<b>3 000</b>
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI				87 094		

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	déficit (II moins I)	XJ			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		ZL			

## ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

31/03/2021

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 BUROS SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	( 0 )
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	( 0 )
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	( 0 )
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI	ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS												Néant <input type="checkbox"/> *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	(2 305)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB								
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie			OD	57 213		Dividendes		- Autres réserves	ZD	57 213							
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions			ZE								
	TOTAL I			OF	54 908		Report à nouveau			ZF								
									(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(2 305)							
							TOTAL II	ZH	54 908									
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :	Exercice N-1 :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ												
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT			14 261					17 207				
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ		44 297					44 052				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU										
	- Rémunerations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	3 002					2 980			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV								
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES							ST	16 751					21 810	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	78 311	86 049				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	865					867						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS			9Z	6 309					5 788					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052												YX	7 174	6 655				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					YY	55 091					52 525						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	22 825					19 891					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*					OB		36 647										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK						%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP					RG									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RH								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI																	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK							Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM						Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN					Plus-values à 0 %	JO						
					Plus-values à 19 %	JP			Imputations		JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.  
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

## DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53  
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle *		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							
			(A)	(B)	(ventilation par taux)		(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

## **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant  \*

## **A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 <sup>er</sup> et 1 quater CGI)				
	<b>TOTAL 1</b>				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
		N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 <sup>er</sup> et 1 quater du CGI)	N-3			
		N-4			
		N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
<b>TOTAL 2</b>					

## **B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

### Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

### Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \* .

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \* .

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③		Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes N				
N-1				
N-2				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
N-4				
N-5				
N-6				
N-7				
N-8				
N-9				
N-10				

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④		
Moins-values nettes N					
N-1					
N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3				
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 BUROS SAS</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4			
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		5			
	TOTAL (lignes 4 et 5)		6			
	Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7			
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Page 31

DGFIP N° 2059-E-SD 2021.

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS			Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/04/2020 et clos le : 31/03/2021		Durée en nombre de mois 1 2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :			YP 1
dont apprentis			YF
dont handicapés			YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale			RL
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			OA 272 630
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées			OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			OT
			<b>TOTAL 1</b> OX 272 630
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OH 0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			OE
Subventions d'exploitation reçues			OF
Variation positive des stocks			OD 40
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI 2 525
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XT 9 130
			<b>TOTAL 2</b> OM 11 695
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats			ON 37 931
Variation négative des stocks			OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			OR 34 014
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OW 12
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			OY
			<b>TOTAL 3</b> OJ 71 957
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée			(total 1 + total 2 - total 3) OG 212 368
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).			SA 212 368
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX 272 630	Effectifs au sens de la CVAE * EY 1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence GY 01/01/2020		GZ 31/12/2020	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD à Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD à Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

. N° de dépôt

1	1
---	---

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 1

N° SIRET 7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 1001 BUROS SAS

ADRESSE (voie)

845 Chemin de Quinsonnas

CODE POSTAL

38300

VILLE

SEREZIN DE LA TOUR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

15 000

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions 

100.00 15 000

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

## **ANNEXES FISCALES**

***FIRECOM BOURGOIN***

*15 Avenue Henri Barbusse*

*BP 90-226*

*38300 BOURGOIN JALLIEU*

*04.74.43.57.67*

## ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

DATE	TYPE	LIBELLE	VALEUR
<b>COMPTES D'ACTIF</b>			
<b>COMPTES DE PASSIF</b>			
<b>DETACHEMENT FAISANT PARTIE D'UN PAIEMENT</b>			
01/04/2020 AA	S.A.N.		215.11
01/04/2020 IN	FACTURE SUEZ	215.11	
31/03/2021 IN	FACTURE SUEZ	638.28	
<b>DETACHEMENT FAISANT PARTIE D'UN PAIEMENT</b>			
01/04/2020 AA	S.A.N.	3 480.22	
01/04/2020 IN	TAXE 2013	323.11	
01/04/2020 IN	TAXE 2012	66.32	
01/04/2020 IN	FORMATION 2015	245.92	
01/04/2020 IN	FORMATION 2015	60.00	
01/04/2020 IN	TAXE 2014	307.77	
01/04/2020 IN	TAXE 2013	271.07	
01/04/2020 IN	TAXE 2012	68.00	
01/04/2020 IN	TAXE 2015	253.37	
01/04/2020 IN	TAXE 2016	308.00	
01/04/2020 IN	FORM 2016	298.80	
01/04/2020 IN	FORM 2019	263.96	
31/03/2021 CD	AUTRES CHARGES À PAYER	1 013.90	
31/03/2021 IN	TAXE APP 1TR2021	68.00	
31/03/2021 IN	FORM CONTINUE 1ER TR 21	66.00	
31/03/2021 IN	FORMATION 2020	241.87	
31/03/2021 IN	TAXE APP 2020	216.80	
31/03/2021 IN	DIALOGUE SOCIAL	150.00	
<b>DETACHEMENT FAISANT PARTIE D'UN PAIEMENT</b>			
01/04/2020 AA	S.A.N.	774.00	
01/04/2020 IN	TVS	516.00	
01/04/2020 IN	TVS 2015	258.00	
31/03/2021 IN	TVS	774.00	

## ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

DATE	TYPE	LIBELLE	VALEUR
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
DATE	TYPE	LIBELLE	VALEUR
01/04/2020	IN	TAXE 2013	269.26
01/04/2020	IN	TAXE 2012	55.27
01/04/2020	IN	FORMATION 2015	204.93
01/04/2020	IN	FORMATION 2015	50.00
01/04/2020	IN	TAXE 2014	307.77
01/04/2020	IN	TAXE 2013	271.07
01/04/2020	IN	TAXE 2012	68.00
01/04/2020	IN	TAXE 2015	253.37
01/04/2020	IN	TAXE 2016	308.00
01/04/2020	IN	FORM 2016	249.00
01/04/2020	IN	FORM 2019	219.97
31/03/2021	OD	REGUL TA FC	1 013.90
31/03/2021	OD	GROUPE MORNAY	3 083.44
31/03/2021	OD	REBOURSEMENT CEAM	2 775.87

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

## **DOSSIER DE GESTION**

***FIRECOM BOURGOIN***

*15 Avenue Henri Barbusse*

*BP 90-226*

*38300 BOURGOIN JALLIEU*

*04.74.43.57.67*

## DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

VENTES DE MARCHANDISES PRODUITS		77 890.88	16 000.00	262 624.80	100.00	10 005.58	3.81
VENTES DE MARCHANDISES		272 630.38	100.00	262 624.80	100.00	10 005.58	3.81
70710000 VENTES M/SES HT 20%							
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES		40.00	0.01	170.00	0.06	130.00	76.47
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE		37 930.87	13.91	30 839.14	11.74	7 091.73	23.00
60720000 ACHATS M/SES HT 20%							
MARGE BRUTTE DE PRODUCTION		14 260.88		17 207.29		2 946.41	17.12
SOUS TRAITANCE DIRECTE							
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION							
MARGE BRUTTE DE PRODUCTION		14 260.88		17 207.29		2 946.41	17.12
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES							
60611000 ELECTRICITE		957.70	0.35	837.46	0.32	1 795.16	214.36
60612000 EAU		401.10	0.15	203.90	0.08	197.20	96.71
60614000 CARBURANT		1 768.99	0.65	4 210.83	1.60	2 441.84	57.99
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT		1 508.04	0.55	2 626.63	1.00	1 118.59	42.59
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		733.24	0.27	796.78	0.30	63.54	7.97
60650000 VETEMENTS DE TRAVAIL				301.30	0.11	301.30	100.00
61322000 LOCATION BATIMENT		36 000.00	13.20	36 000.00	13.71		
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES		1 983.93	0.73	1 738.97	0.66	244.96	14.09
61352100 VOLKSWAGEN BANK TIGUAN ALLSPAC		6 312.60	2.32	6 312.60	2.40		
61520000 SUR BIENS IMMOBILIER				588.20	0.22	588.20	100.00
61551000 ENTRETIEN MATERIEL		169.07	0.06			169.07	
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORTS		794.24	0.29	1 633.36	0.62	839.12	51.37
61558000 AUTRES FRAIS D'ENTRETIEN				2 192.30	0.83	2 192.30	100.00
61560000 MAINTENANCE		160.00	0.06			160.00	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES		3 532.50	1.30	3 371.20	1.28	161.30	4.78
62260000 HONORAIRES		2 953.00	1.08	2 911.00	1.11	42.00	1.44
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		48.90	0.02	68.79	0.03	19.89	28.91
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS		73.87	0.03	315.00	0.12	241.13	76.55
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE		449.07	0.16			449.07	
62380000 DIVERS-POURBOIRES,DONS COURANT		20.00	0.01	211.00	0.08	191.00	90.52
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		80.00	0.03			80.00	
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES		2 028.00	0.74	1 070.00	0.41	958.00	89.53
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS		2 181.76	0.80	2 420.24	0.92	238.48	9.85
62570000 RÉCEPTIONS				127.28	0.05	127.28	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.				56.17	0.02	56.17	100.00
62620000 TELEPHONE		816.54	0.30	522.46	0.20	294.08	56.29
62621000 TELEPHONE PORTABLE				329.90	0.13	329.90	100.00
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV		477.15	0.18	550.86	0.21	73.71	13.38
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)		600.00	0.22	1 120.00	0.43	520.00	46.43

## **DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		3 000.00	1.10			3 000.00	
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS						3 000.00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES						3 000.00	
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE		434.80	0.16	1 159.70	0.51	434.80	
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU		256.56	0.09	219.97	0.08	36.59	16.63
63511000 CFE		865.00	0.32	867.00	0.33	2.00	0.23
63512000 TAXES FONCIERES		4 720.00	1.73	4 670.00	1.78	50.00	1.07
63514000 TAXE SUR VEHICULE DE SOCIETE		898.00	0.33	898.00	0.34		
SALAISONS DU PERSONNEL							
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS		34 121.68	12.52	37 260.00	14.19	3 138.32	8.42
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		2 525.04	0.93	2 525.04	0.96		
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL							
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF		11 694.75	4.29	13 976.87	5.32	2 282.12	16.33
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES		2 330.73	0.85	2 345.83	0.89	15.10	0.64
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE		2 215.65	0.81	2 730.36	1.04	514.71	18.85
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE		0.05	0.00	9.66	0.00	9.61	99.48
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
65400000 PERTE S/ CREANCE IRRÉCOUVRABLE				444.33	0.17	444.33	100.00
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE		12.08	0.00	13.53	0.01	1.45	10.72
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES							
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION		2 525.04	0.93	2 747.04	1.05	222.00	8.08
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS							
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES		11 763.67	4.31	9 576.67	3.65	2 187.00	22.84
DOTATIONS AUX PROVISIONS							
68174000 DOTAT PROV CRÉANCES		10 055.00	3.69			10 055.00	
PRODUITS FINANCIERS							
76000000 PRODUITS FINANCIERS				6.00	0.00	6.00	100.00
76300000 REVENUS DES AUTRES CRÉANCES		5.00	0.00			5.00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		9 129.85	3.35	1 445.39	0.55	7 684.46	531.65
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ				171.00	0.07	171.00	100.00
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE				1 422.00	0.54	1 422.00	100.00

## **DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

## ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

ACTIF	2011	2010
Immobilisations	66 851	40 452
Stocks et en cours	1 460	1 420
Créances	106 743	88 743
Disponibilités	126 785	94 508
Comptes de régularisation		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>301 839</b>	<b>225 122</b>
Capitaux propres (Dont résultat) Provisions risques et charges	234 177 69 765	164 412 57 213
Dettes financières	5 085	5 085
Dettes d'exploitation	62 577	55 625
Comptes de régularisation		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>301 839</b>	<b>225 122</b>

SOURCES DE MARGES	2011	2010
Ventes de marchandises Production de l'exercice	272 630	262 625
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises	234 740 86.10	231 956 88.32
Marge brute de production % CA Production exercice	14 261	17 207
Marge brute globale % CA	220 479 80.87	214 748 81.77
Valeur ajoutée % CA	156 429 57.38	145 907 55.56
Excédent brut d'exploitation % CA	99 367 36.45	80 414 30.62
Résultat courant % CA	80 066 29.37	73 142 27.85
Résultat net % CA	69 765 25.59	57 213 21.78

PERIODIQUE	2011	2010
Rotation des stocks (en nombre de jours)	13.87	16.67
Crédit moyen client (en nombre de jours)	121.68	90.24
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	119.17	92.61
Solvabilité à court terme	3.45	3.02
Autonomie financière	3.46	2.71

## EQUILIBRE FINANCIER

		1993	1992	1991	1990	1989
<b>FONDS DE ROULEMENT</b>						
Capital et réserves	164 412	217.10		107 199	146.95	
Résultat de l'exercice	69 765	92.12		57 213	78.43	
Provisions réglementées et subventions						
	57 213	53.37		12 552	21.94	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupes et associés	5 085	6.71		5 085	6.97	
<b>CAPITAUX PERMANENTS</b>						
Actif net immobilisé	66 851	88.27		40 452	55.45	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
	26 399	65.26				
<b>BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT</b>						
Stocks et en cours	1 460	1.93		1 420	1.95	
Créances clients et comptes rattachés	100 716	132.99		78 996	108.29	
Autres créances	6 028	7.96		9 747	13.36	
Comptes de régularisation						
	21 720	27.49		3 719	38.15	
	40	2.82				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Fournisseurs et comptes rattachés	46 036	60.79		35 186	48.23	
Autres dettes	16 541	21.84		20 439	28.02	
Comptes de régularisation						
	10 850	30.84		3 899	19.07	
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>						
<b>DISPONIBILITÉS EN FONDS DE ROULEMENT</b>						
Disponibilités	126 785	167.42		94 508	129.55	
Concours bancaires courants						
	32 277	34.15				

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

31/03/2021

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

31/03/2021

**REGLES ET METHODES COMPTABLES****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire  
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES  
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)**  
Au titre de 2020

Dénomination de l'entreprise	Société 1001 BUROS SAS														
N° SIRET de l'établissement principal	7	5	0	9	4	6	6	5	9	0	0	0	1	8	
Adresse	N°	845													
	Voie	Chemin de Quinsonnas													
	Code postal	3	8	3	0	0									
	Commune	SEREZIN DE LA TOUR													
Code Activité	4	6	4	7	Z										
Activité	Commerce de détail de biens d'occasion														

A	Date	Signature
SEREZIN DE LA	30/06/2021	MEYNIER ROMAIN

**I. GÉNÉRALITÉS**

Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	/	0	4	/	2	0	2	0	au	3	1	/	0	3	/	2	0	2	1
---------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Date de cessation	W	W		/				/					
-------------------	---	---	--	---	--	--	--	---	--	--	--	--	--

**II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Valeur ajoutée	A2	212 368
Chiffre d'affaires de référence	A3	272 630
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	

*La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.*

*Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts*

*Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.*

**SIREN** 750946659

PAGE 2 / 2

### III. RÉPARTITION DES SALARIÉS

## A. LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DE LA SOCIETE SASU 1001BUROS en date du 3 mai 2021

SASU 1001 BUROS  
845 CHEMIN DE QUINSONNAS  
38300 SEREZIN DE LA TOUR  
RCS VIENNE 750 946 659

Je soussigné Romain MEYNIER agissant en tant que seul associé et Président directeur général de la SASU 1001 BUROS a pris les décisions sur les points suivants :

1/ approbation de l'exercice 2020-2021

2/ affectation du résultat

3/ rémunération de l'associé unique

**1/ APPROBATION DE L'EXERCICE 2020-2021**

L'associé unique après avoir pris connaissance des résultats et des comptes de la SASU 1001BUROS décide de procéder à l'approbation des comptes annuel ainsi que les opération traduites dans ces comptes.

**2 / AFFECTATION DU RESULTAT**

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice net de 69764.91 euros ( soixante-neuf mille sept cent soixante-quatre euros et quatre-vingt-onze centimes). L'affectation de ce résultat sera sur le compte AUTRES RESERVES de la société. Il n'y aura pas de distribution de dividende.

**3/ REMUNERATION DE L'ASSOCIE UNIQUE**

L'associé unique touche pour ses fonctions de président directeur général de la SASU 1001buros une rémunération de 2370 euros net avant impôt. Pas d'augmentation a l'issue de l'exercice comptable 2020-2021.

Fait à SEREZIN DE LA TOUR

Le 3 mai 2021

Romain MEYNIER (associé unique)

1001 Buros / SEREZIN DE LA TOUR  
30 Rue Montgolfier, 38090 VILLEFRANCHE  
06.82.66.66.08 / FR 51 750 946 659  
TVA : FR 51 750 946 659  
Montgolfier, 38090 Villefranche  
06.82.66.66.08 / 1001 Buros /  
www.1001buros.com